



# E X T R A I T

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/52

L'an deux mil quinze, le trente octobre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 26 octobre 2015

PRESENTS : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, BERARD Guy, GONON Florence, VIN Daniel, MIALON Delphine, SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : BEAUME Hugues

### MODIFICATION DU BUDGET PRIMITIF 2015 Décision numéro 2

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier certains articles du budget :

*Dépenses de fonctionnement* : néant

*Recettes de fonctionnement* : néant

*Dépenses d'investissement* :

- |   |               |
|---|---------------|
| ✓ Art. 21571 : Acquisition matériel roulant | + 25 000,00 € |
| ✓ Art. 23151 : Travaux voirie               | + 26 973,00 € |

*Recettes d'investissement* :

- |   |               |
|---|---------------|
| ✓ Art. 1641 : prêt 0 % Caisse des Dépôts          | + 25 000,00 € |
| ✓ Art. 13231 : subv Conseil Déptal Tx bâtiment    | + 4 205,00 €  |
| ✓ Art. 13233 : subv Conseil Déptal acq mat voirie | + 22 768,00 € |

Certifié exécutoire compte tenu  
de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

